

CP LIEGE

PV N° 6/1718 DU 25/10/17

Présents : Mmes Joliet, Corbisier et Lebrun, MM. Ghiezen, Hassé, Rowier, Vinci, Beck et Riga

Excusés : MM. Fraiture et Weber

- Courrier :

1. De l'ILBB, newsletter n°10.

2. Du BC Oupeye, précisions données quant à un problème administratif lors d'une rencontre, pris bonne note.

3. De la secrétaire de l'US Awans, réclamation concernant une amende pour résultat non communiqué, suite aux explications données et corroborées par le secrétaire du BC Awans, l'amende est supprimée.

4. De Lambert Strauven, coach pour jeunes arbitres, qui rapporte que certaines personnes n'utilisent pas le bon modèle de certificat médical. Les personnes concernées en ont été avisées.

5. Remerciements de P. Austen adressés aux clubs de Spa et de Saint-Louis et aux différentes personnes qui sont intervenues lors de son accident pendant la rencontre. Les membres du C.P. lui souhaitent un prompt rétablissement.

6. De la secrétaire du BC Comblain, elle se plaint de l'attitude jugée inappropriée de membres de la famille d'un arbitre dans les tribunes. L'intervention d'un délégué du club a permis de calmer les choses.

7. Du secrétaire du RABC Ensival, proposition de modifications du règlement de la coupe provinciale. Pris note.

8. De Carine Dupuis, présidente du département championnat AWBB, elle se plaint que des matchs de jeunes régionaux soient remis chaque semaine en province de Liège.

M. Vinci, en plus de la tâche astreignante et ardue de convocateur provincial, assumait bénévolement cette tâche, non sans mal.

Malgré le manque de disponibilité et de collaboration de certains arbitres régionaux M. Vinci faisait son possible pour assurer un maximum de matchs sans mettre à mal le championnat provincial qui est la mission première d'un C.P.

Etant donné qu'il n'entre pas dans les compétences du comité provincial de convoquer des arbitres pour les rencontres du niveau régional et qu'aucun candidat interne au C.P. ne souhaite assumer cette tâche, **le C.P. a averti Mme Dupuis qu'il ne s'occupera plus de convoquer des arbitres pour les rencontres de jeunes AWBB (championnat et coupes) avec effet immédiat.**

Extraits du PA 70 chapitre E descriptions des attributions point 3 :

DEPARTEMENT ARBITRAGE

Sous la direction d'un membre du CDA, le Département a, notamment, dans ses attributions :

- a) **Il convoque**, le cas échéant, les arbitres, le commissaire de table et les officiels, pour :
1. **les championnats régionaux ;**
 2. les tours finals régionaux ;
 3. **les différentes coupes placées sous son contrôle ;**
 4. les rencontres entre une équipe régionale et celle d'un autre pays.

Les différents responsables ont été prévenus de la décision du C.P. afin qu'ils puissent prendre leurs dispositions dans les plus brefs délais.

- **Communications clubs :**

1. Coupe provinciale :

Suite à un problème de condensation, le match 760529 Blegny - Esneux doit être rejoué pour la 3^e fois.

2. Les matchs 410082, 411082, 404085, 418071 et 409071 ont été remis par manque d'arbitres.

3. Entrevue avec M. Gueulette (dossier en continuation)

Après avoir refusé de se présenter devant le C.P., M. Gueulette a finalement répondu à la convocation.

Une mise au point a eu lieu.

S'il réussit l'épreuve théorique, l'intéressé sera classé en P4MM.

4. Les parlementaires liégeois organisent **une réunion décentralisée** le 28 novembre à la maison de sports. Vos questions (deux maximum par club) sont attendues pour le 21 novembre au plus tard.

5. Les matchs 410075 et 441071 sont à rejouer (condensation)

6. Forfait général de la P3 dames du BC Prayon-Trooz.

· **Communication arbitres et CFA.**

L'arbitre Leduc est régulièrement absent. N'ayant pas arbitré suffisamment, il ne comptera pas pour le PC1 de son club (1466).

Vu le manque de sérieux manifeste de l'intéressé, celui-ci est remis à la disposition du convocateur "jeunes".

· **Divers :**

Prochaine réunion plénière : le 8 novembre 2017

(s)

B. Riga

M-T Joliet

Secrétaire C.P. Liège

Présidente C.P. Liège